

Confiant dans l'avenir

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **38 (1900)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-198079>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ca y est... Un petit coup, d'abord discret, puis deux, puis trois, et c'est un roulement continu, et léger...

Ah ! personne ne s'y trompe. Dans la chambre, on a lancé un sourire à la jeune fille.

— Vouaikiè dâi dzouvenos por tè, dit le père.

Mais elle ne se presse. Une fille qui se respecte ne montre pas trop d'empressement à venir répondre. Elle finira le chapitre commencé, avant de se décider à venir crier de sa voix la plus rêche : « Qui est là ?... »

Elle le sait pardine bien, qui est là, et ne demande pas mieux que d'ouvrir, mais il faut des formes, et alors s'engage un dialogue souvent des plus amusants. Les montagnardes ont l'esprit éveillé et la langue prompte ; les montagnards ne leur cèdent guère. Pour peu qu'il y ait de chaque côté de la porte un bon *alangue*, on ne s'ennuie pas.

Les garçons ne veulent pas se laisser connaître trop vite ; la jeune fille ne veut pas ouvrir à des inconnus, et les brocards pleuvent comme grêle. De temps à autre, on entend un rire étouffé, c'est quand un trait a porté juste.

— Allons, voyons, Marie, dépêche-toi de nous ouvrir, il fait une *cramine* de la *metzance*.

Si on vient malade, je te le mets sur la conscience.

Enfin, le verrou se tire, voilà le paradis ouvert.

— Vous savez, au moins, vous tâcherez de pas tant faire de bruit. Ma maman n'est pas bien, et si elle gronde demain, je n'oserai plus veiller.

— N'aie pas peur, on va être tranquille comme des images.

Et l'on veille paisiblement. De quoi parle-t-on ? D'amour ? fort peu ! De toutes les choses qui intéressent des gens vivant de la même vie, ayant les mêmes connaissances. On y rappelle les souvenirs d'école, on y chante souvent les vieilles chansons des *autrefois*, on y plaisante. Que les deux ou trois garçons ici présents soient bourgeois de deux communes différentes, et l'on est sûr d'entendre sortir bien des bonnes histoires ; on s'y étudie surtout mieux qu'on ne pourrait le faire en public.

Et la morale, je vous prie de croire, n'y perd rien. Les jeunes montagnards n'ont pas l'habitude de se laisser manquer de respect. Qu'on parle un peu haut ou qu'on hasarde une plaisanterie un peu risquée :

« Vous savez, faites-voilà attention, mon papa et ma maman entendent tout depuis leur chambre. »

Et c'est vrai. Pas besoin de les appeler, si la *chelle* devient trop forte, un coup de *crossette* à la paroi, c'est suffisant...

— A présent, voilà les heures de se *réduire*, y faut vous en aller.

— Oh ! laissez-nous encore un petit moment.

— Non, non, je ne peux pas vous garder plus longtemps. Allons, filez...

Hélas, il faut s'en aller. Mais pas comme cela, sans payer. Il est un droit, « qu'à la porte on paie en sortant. »

Avez-vous remarqué comme les impôts ont la vie dure ; ils ne meurent jamais, tout au plus se modifient-ils. Nos ancêtres ont lutté pendant des siècles, pour se débarrasser de l'odieuse *main morte*, et nous la possédons toujours, embellie et agrandie sous le nom de droit de succession.

Autrefois, alors que l'éclairage était rudimentaire et coûteux, à la fin de la veillée, on déposait dans le chandelier un ou deux cruches pour la *motze* (chandelle). Aujourd'hui, on paie encore le *motzon*, mais le droit s'est modifié d'une manière si heureuse, que personne ne s'est jamais plaint d'avoir à le payer et que, malgré le bon marché du pétrole, on n'a jamais songé à l'abolir.

En quoi consiste-t-il ?... Mon Dieu, c'est bien peu de chose... un baiser. Est-il donné, est-il rendu ? Est-ce un baiser comme les vigneron boivent un verre à la cave ? Tout autant de questions indiscrètes auxquelles je me garderais de répondre. Dans ce domaine, l'arithmétique cesse d'être une science exacte, c'est du libre échange :

Si tu n'en veux pas, c'est facile à rendre,

Si tu n'en veux pas, tu me le rendras.

Quand un enfant ne grandit pas, on lui répète à forme d'encouragement :

— Dépêche-te-voilà de grandir, *mon boubo*, que tu ne sois pas obligé de prendre une *banquette* pour payer le *motzon* quand tu iras aux *filles*.

Quand on a tout payé, que la monnaie a été rendue, il faut pourtant bien partir. Ecoutez-les, nos jeunes gens, *hucher* à tous les échos. Plus d'un vieux grognon, dira en se retournant dans son lit :

— Voilà des garçons qui ont été veiller. *Tielle* bande de sauvages.

— Mon Dieu, non, oncle Samion, ce ne sont pas des sauvages, ce sont des jeunes hommes, heureux de vivre ; souvenez-vous que vous en avez fait autant, et si vous trouvez demain qu'ils vous ont démolé une haie, ou éparpillé un tas de *bument*, ne vous fâchez pas trop. Faut bien que jeunesse se passe.

PIERRE D'ANTAN.

Confiant dans l'avenir.

La *Revue suisse* de 1852, qui nous tombe par hasard sous la main, raconte, d'après un témoin oculaire et auriculaire, une intéressante anecdote sur Louis-Napoléon-Bonaparte, plus tard Napoléon III.

Après 1815, réfugié en Suisse avec sa mère, la reine Hortense, le prince, qui ne tarda pas à s'attacher à notre pays et à s'y faire apprécier par ses libéralités, reçut, plus tard, la bourgeoisie d'honneur de la commune de Salenstein, au canton de Thurgovie.

Pendant son long séjour en Suisse, Louis-Napoléon fréquenta plusieurs fois, comme volontaire, l'école fédérale militaire de Thoun, s'y forma aux manœuvres de l'artillerie sous la direction du général Dufour, alors colonel, et reçut son brevet de capitaine d'artillerie en 1834.

Quelques jours après avoir reçu ce brevet, il dinait chez l'avoyer de T... « Après le dîner, dit le témoin oculaire dont nous venons de parler, nous prenions le café autour de la table du salon ; deux personnes seules étaient debout, auprès de la fenêtre, l'avoyer et le prince. Leur parole était assez haute pour que nous dussions l'entendre. Le prince disait : « Louis-Philippe ne durera pas ; son gouvernement est un gouvernement de financiers, et la France est trop généreuse pour le supporter longtemps. Les Bourbons appartiennent au passé. La république est de la boue. Croyez-moi, l'avenir est aux napoléonistes. » Et il ajouta : « Mon jour venu et il viendra, je me souviendrai toujours avec plaisir d'avoir reçu de votre main, ce qui m'a été un si vif sujet de joie, mon brevet de capitaine d'artillerie. »

Bien des années après, Louis-Napoléon, président de la république, accueillait M. de T..., à Paris, en lui disant : « Il me faut quatre ans pour dompter les factions en France ; ce temps passé, la France reprendra en Europe le langage qui doit être le sien. »

Assurément cela s'appelle croire à son étoile ! et y croire à ce point, c'est en avoir une, qu'elle qu'en soit d'ailleurs la nature et qu'elle que doive en être la durée.

Sophocle, Démosthène, la Vénus de Milo sur Montbenon.

Tous les promeneurs de Montbenon ont sans doute remarqué, près de la grotte, deux statues en plâtre, placées chacune devant un fouillis d'arbustes.

Rappelons que ces statues, louées à M. Heer-Cramer, pour la décoration de la place de St-François, lors des fêtes universitaires, ont été rachetées à un prix très bas par un petit groupe de Lausannois, pour être placées sur notre belle promenade.

Un très grand nombre de personnes — nous avons pu nous en convaincre — ne regardent plus ces statues que d'un œil indifférent, ne connaissant pas les personnages qu'elles représentent. Eh bien, nous leur dirons que la statue placée en face de la grotte est celle de Sophocle, le grand poète et tragique Grec, l'auteur d'*Antigone* et d'*Edipe*. L'autre, placée plus près du palais, est la statue de Démosthène, le célèbre orateur d'Athènes.

Elles m'ont fait vraiment pitié l'autre jour, ces deux statues. Privées de la verdure qui les entoure durant la belle saison, et dans laquelle elles semblent se draper, elles ont l'air aujourd'hui toutes transies, toutes grelottantes... On dirait même que par un sentiment d'humiliation elles baissent les yeux au passage des promeneurs.

Ils se demandent évidemment ce qu'ils font là, ces deux personnages.

En effet, nous ne saurions concevoir l'immortel Sophocle, pas plus que le grand orateur d'Athènes, là, près de la grotte, dans le voisinage immédiat des bonnes d'enfants qui caquettent, des moutards morveux et des canards barbotant dans les eaux boueuses de la grotte.

Ici une petite digression :

On remarque que Démosthène ne nous est pas représenté à la tribune, prononçant un discours, mais lisant et méditant. A ses pieds, comme aux pieds de Sophocle, est une petite caisse remplie de rouleaux, c'est-à-dire de livres ; et à ce propos, il est intéressant de rappeler ce qu'étaient les livres dans l'antiquité et notamment dans l'ancienne Grèce.

On traçait l'écriture sur des peaux de chèvres et de moutons. Différentes espèces de toiles furent aussi employées, et plus tard on fit usage de papiers tissés de couches inférieures de la tige d'une plante qui croît dans les marais d'Egypte, au milieu des eaux dormantes que le Nil laisse après ses inondations. Puis on en fit des rouleaux à l'extrémité desquels était suspendue une étiquette portant le titre du livre.

L'écriture n'était tracée que sur une des faces de chaque rouleau et, pour en faciliter la lecture, on la divisait en plusieurs compartiments ou pages.

Des copistes professionnels passaient leur vie à transcrire ainsi les œuvres qui leur tombaient entre les mains. D'autres personnes, par le seul désir de s'instruire, se chargeaient du même travail. Mais les frais de copie étant très élevés et les livres rares, les lumières ne se répandaient qu'avec une grande lenteur.

Ces statues nous remettent en mémoire une amusante petite histoire notée à l'Exposition horticole de Lausanne, en 1883.

De beaux massifs de conifères et d'arbustes de MM. F. Pittet et Francillon décoraient grandement l'entrée de l'enceinte. Sur cette verdure se détachaient les formes élégantes d'une statue en plâtre de la Vénus de Milo, prêtée au comité d'organisation par la maison Doret, de Vevey.

Cette statue provoqua, à diverses reprises, de curieux commentaires dans des groupes de visiteurs au langage vaudois pur sang. Voici